

Groupe des élus Rassemblement Pour Brest
Ville de Brest – Brest métropole

La Présidente

Brest, le 16 novembre 2017

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
55, rue de Varennes
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Chaque année depuis sa création en 1995, le Comité Interministériel de la Mer se réunit pour fixer les orientations du gouvernement dans tous les domaines de l'activité maritime.

Avec onze millions de km² de surface maritime, la France possède la deuxième zone maritime mondiale, presque à égalité avec les États-Unis. Sa puissance stratégique, économique et environnementale doit être à la hauteur de cette souveraineté.

Vous avez choisi Brest pour la tenue de ce CIMer 2017. Notre ville a toujours eu une place singulière dans la construction de la France comme puissance maritime. Nous espérons des mesures concrètes et fortes de nature à écrire depuis Brest, une nouvelle ambition maritime pour notre pays.

Vous avez décidé de confier à Toulon l'entretien lourd des sous-marins d'attaque type Barracuda. Nous prenons acte avec regret mais sans surprise d'une décision annoncée mais attendue depuis 2013.

Nous sommes particulièrement vigilants sur le **maintien du potentiel de défense depuis Brest** comme sur la mise en œuvre des savoirs faire locaux essentiels (portés par Thalès et Naval Group), notamment pour :

- la lutte contre les mines, et plus largement l'intervention sous la mer, deux domaines historiques d'excellence ;
- le développement d'un nouveau système fondé sur la robotisation et la navigation en meute ne doit pas échapper à Brest ;
- l'intervention sous la mer, clé de la « maritimisation », l'exploitation des ressources surtout énergétiques inépuisables des fonds marins et à terme la faculté de transfert en haute mer des capacités industrielles qui ne trouvent plus place à terre.

Autre domaine d'excellence à Brest, **la sécurité maritime** doit être renforcée par :

- la mutualisation des capacités qui doit atteindre un bien meilleur niveau, pour un meilleur préavis, et l'objectif d'une efficacité comparable à la mutualisation opérationnelle sur le lieu de l'action. Le bénéfice sera une meilleure protection de nos ressources futures.
- une nouvelle flotte de patrouilleurs de haute-mer, très automatisés. La pointe de la Bretagne en a le potentiel (Piriou, Naval Group...).

Pour les **Energies marines renouvelables**, le site brestois est aujourd'hui confronté à de nouvelles problématiques :

- au moment où les travaux du polder prennent leur essor, les EMR connaissent pour leur part un risque de fort ralentissement dû à la chute des prix des hydrocarbures et du gaz ;
- l'arrêt des expérimentations d'hydroliennes (Naval group / Edf) et le choix de Saint-Nazaire pour les premières éoliennes flottantes, pourtant clés de l'avenir industriel du Port de Brest, font peser des incertitudes pour le site brestois en construction.

Dès lors nous insistons pour que la poursuite des travaux sur le port de Brest se fasse en partenariat avec l'industrie concernée (partenariats public/privé) afin d'éviter le fiasco des grands bassins de radoub (il y a plus d'un demi-siècle). Sans usines, le polder n'aurait alors ni la capacité d'augmenter l'attractivité du site, ni celle de générer les emplois productifs nécessaires.

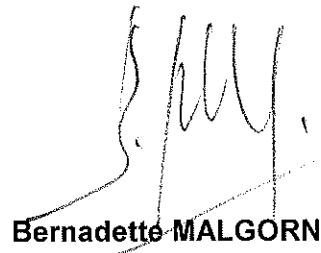
Brest est également **un pôle européen d'excellence pour la recherche**. De fait, si le réseau scientifique et technique est bien présent à la pointe bretonne, au travers des centres de recherche, des grandes écoles et de l'Université, les jeunes diplômés peinent à y trouver les débouchés malgré les synergies développées notamment au sein du Pôle compétitivité mondial Mer.

L'Etat doit donc rester un **acteur majeur pour l'ensemble du site brestois** (port militaire et civil) et y développer **une politique stratégique et industrielle vers l'économie bleue** à la hauteur des enjeux du 21^{ème} siècle. Quels que soient les statuts juridiques et les responsabilités des collectivités territoriales, l'avenir du port de Brest dépend de l'engagement de l'Etat.

Telles sont les pistes que nous souhaitons voir prises en compte et précisées, notamment pour le site de Brest qui toujours été au cœur de la stratégie de notre Nation, dans le cadre de cette nouvelle ambition maritime de la France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Avec mon meilleur souvenir.



Bernadette MALGORN
Conseillère municipale de Brest
Conseillère métropolitaine